

LE TUTEUR OPERATIONNEL (INTRA)

Contexte

Le tutorat touche le cœur des métiers et s'inscrit dans le développement des ressources humaines de l'entreprise. Si le tuteur est volontaire (contrat et période de professionnalisation) de par son expérience professionnelle et sa disponibilité, ses missions sont clairement définies : il accompagne le bénéficiaire sur le terrain, il assure la liaison avec l'organisme de formation et l'entreprise, il participe à l'évaluation des objectifs de formation. Le tuteur est l'acteur clef dans la mise en œuvre des dispositifs de formation alterné et à ce titre, la formation de tuteur doit lui permettre de remplir au mieux les missions qui lui sont confiées.

La formation de tuteur proposée ici vise à rendre opérationnel les tuteurs d'entreprise dans le cadre d'un dispositif de formation alterné connu.

Les étapes

- ① **Vous** : *Vous nous faites part du dispositif de formation concerné, des données et activités de l'entreprise, des profils des tuteurs.*
- ② **Nous** : *Proposition de formation et prise en compte des données communiquées dans la mise en œuvre pédagogique.*
- ③ **Nous** : *Animation de la formation sur site, dans vos locaux avec remise d'un document pédagogique.*
- ④ **Vous /Nous** : *Suivi et évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels.*
- ⑤ **Nous/Vous** : *Bilan*

Les Atouts

- Les tuteurs sont opérationnels à partir d'une formation courte (3 jours).
- Cette prestation s'appuie sur vos activités, votre contexte.
- Les objectifs pédagogiques sont adaptés en début de séance à partir d'un positionnement initial.

Les adaptables

- Séquencement et formation MIXTE à distance possible
- Suivi personnalisé
- **Lorsque le tuteur prend en compte des spécificités des apprenants :**
 - Le tuteur ne maîtrise pas le français à l'écrit.
 - Le tuteur est en situation d'handicap.
 - Les aspects interculturels (relations hiérarchiques, comportement au travail, culture d'entreprise) constitue un élément essentiel en situation professionnelle).